

Tarifs écolage EMN

	Finance d'entrée unique	100 CHF
1	Cours d'initiation musicale	590 CHF
2	Cours de solfège et solfège rythmique	510 CHF
3	Cours d'instrument à vent, piano et guitare	
3a	30 minutes	1'290 CHF
3b	45 minutes ¹	1'610 CHF
4	Cours de tambour	1'290 CHF
5	Cours de tambour ET percussion ²	
5a	30 minutes/30 minutes	1'530 CHF
5b	45 minutes/30 minutes	1'730 CHF
5c	45 minutes/45 minutes	1'930 CHF
6	Participation dans un ensemble EMN³	
6a	Si musicien-ne suit actuellement des cours à l'EMN	Inclus
6b	Si musicien-ne ne suit pas actuellement des cours à l'EMN	330 CHF
7	Cours de certificat - programme spécifique	
7a	Solfège : cours collectif de 90' hebdomadaire	880 CHF
7b	Instrument : cours individuel de 60' hebdomadaire	2'080 CHF
8	Cours à la carte de 30 minutes ⁴	
8a	Série de 5 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	220 CHF / 250 CHF
8b	Série de 10 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	420 CHF / 450 CHF
9	Cours de Musique de chambre⁵	280 CHF
10	Mise à disposition d'instruments	
10a	Instrument à vent	430 CHF
10b	Tambour (dès l'entrée au Corps de Tambours)	180 CHF

Notes importantes

- Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux élèves dont le représentant légal est contribuable sur le canton de Vaud ET si l'élève a 20 ans ou moins (25 ans s'ils sont en formation (apprentissage / études) sur présentation d'une attestation officielle). Dans le cas contraire, les tarifs sont à multiplier par 1,5.
- Rabais pour la fratrie : -15% pour le 2ème enfant, -25 % pour les suivants.
- Les contribuables vaudois peuvent demander « l'Aide individuelle » auprès de leurs communes d'habitation en cas de besoin d'aide financier.
- La mise à disposition d'un instrument nécessite la signature d'un accord supplémentaire d'instrument
- Tambourin muet, baguettes, housse, métallophone, méthodes et tout autre matériel ainsi que le remplacement du matériel perdu est facturé au prix coutant.
- 1) Cours de 45 minutes possible sur préavis du professeur et après accord du Comité de Direction et des parents
- 2) Les cours de percussion sont possibles dès l'obtention du niveau Elémentaire 2 en tambour
- 3) Harmonie des Cadets, Orchestre d'Harmonie, Corps de Tambour, Ensemble de Percussion, Atelier Musique Actuelle
- 4) Un maximum de 30 cours peut être suivi dans cette manière. Paiement à effectuer avant le début du premier cours.
- 5) Classe ouverte uniquement si l'effectif de 4 élève minimum peut être atteint.